# Charte Participation

#### Comité S4S 2024

#### 26 Juillet 2024

#### Objectifs

L'objectif de l'événement Students4Students (ci-après appelé S4S) est de préparer le collectif participant au rythme et au contenus des cours mis à disposition par l'EPFL. D'autre part, nous avons comme objectif de permettre aux personnes participant de faire connaissance avec leurs pairs avant de commencer leur parcours à l'EPFL.

Dans cette optique, chaque personne participant doit lire, prendre conscience et accepter la charte participation afin de participer à l'événement et de permettre un bon déroulement de ce dernier. Cette charte est complémentaire du règlement de l'EPFL, en cas de conflit ce dernier fait foi.

### Table des matières

1	Responsabilité	2
2	Intégrité Physique et Morale 2.1 Intégrité Physique	
3	Consommation d'alcool et stupéfiants	2
4	Catering et goodies	2
5	Attitude pendant les activités de S4S	2
6	Droit à l'image	3
7	Laïcité	3
8	Remarques	3

### 1 Responsabilité

S4S décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte d'objets personnels.

### 2 Intégrité Physique et Morale

La personne participant doit respecter l'intégrité des autres personnes participantes et staffs de l'événement.

### 2.1 Intégrité Physique

#### Exemples:

- Pas de contact physique non consentant,
- Pas d'agression physique.

#### 2.2 Intégrité Morale

#### Exemples:

- Pas de comportement rabaissant "Ah mais tu sais pas ça!" ou agressif,
- Ne pas encourager des pratiques proscrites par cette charte,
- Ne pas donner de l'attention non voulue (stalking, remarques déplacées, ...),
- Ne pas faire de "blagues" discriminatoires ou rabaissantes.

### 3 Consommation d'alcool et stupéfiants

La personne participant ne doit pas consommer d'alcool ou de stupéfiants durant les activités proposées par S4S.

## 4 Catering et goodies

Les personnes participant s'engagent à ne pas prendre des goodies ou de la nourriture en excès, c'est-à-dire ne pas dépasser la portion pour 1 personne, sauf permission au préalable de staffs s'occupant de cette partie de l'événement (restes, etc.).

#### Exemples:

- Ne pas prendre 10 crêpes au lieu d'une seule,
- Ne pas prendre 7 canettes de maté pour soi-même.

## 5 Attitude pendant les activités de S4S

Les personnes participant s'engagent à :

- Respecter le silence dans l'audience pendant un cours ou une présentation,
- Respecter les personnes assistantes pendant les séries d'exercice et le niveau de silence demandé par ces dernières,
- Respecter l'organisation demandée par les personnes organisant les workshops de sorte à ce qu'ils se déroulent correctement et dans le respect,
- Respecter les consignes des staffs S4S ainsi que du comité.

## 6 Droit à l'image

Le collectif participant doit respecter le droit à l'image des personnes présentes. Exemples :

— Demander l'autorisation aux personnes présentent sur une photo ou vidéo avant de la publier et/ou mentionner leur nom dans cette publication.

Le collectif participant acceptent que des photos et des vidéos de ce dernier puissent être prises et publiées sur les différents réseaux sociaux de S4S.

### 7 Laïcité

En tant que commission de l'Agepoly, S4S est affranchie de toute orientation et rattachement de nature politique ou religieuse. Ainsi, aucune incitation de nature politique ou religieuse ne sera admise au sein de cet évènement.

### 8 Remarques

Toute personne témoin ou victime d'un acte proscrit par la charte participation **est fortement** incitée à reporter l'incident à un staff ou comité de S4S.

En cas de non respect de la charte participation, S4S se réserve le droit d'exclure la personne concernée de l'événement.